

L'isolation acoustique dans les bâtiments en bois

Formation à destination des professionnels de la construction basée sur la réglementation belge et française

FORMATEUR // MANUEL VAN DAMME



8h

Accueil-café.

8h30 / 10h30

Importance du confort acoustique dans les bâtiments en bois.

Notions de base d'acoustique du bâtiment :

- mesure de niveaux de fréquence,
- pont acoustique,
- prédiction,
- propagation,
- sommation de niveaux.

Niveau sonore des installations techniques :

- synthèse des réglementations et critères applicables en Belgique et en France,
- bruit des systèmes de ventilation,
- bruit des équipements sanitaires,
- généralités sur le bruit des autres types d'installations techniques.

10h45 / 12h30

Isolation aux bruits aériens à l'intérieur des immeubles :

- notions d'indice d'affaiblissement acoustique et d'isolement acoustique,
- synthèse des réglementations et critères applicables en Belgique et en France,
- isolation acoustique selon l'effet M-R-M (ossatures bois),
- systèmes constructifs en bois à hautes performances acoustiques.

12h30 / 13h30

Pause repas.

13h30 / 15h15

Isolation aux bruits de choc à l'intérieur des immeubles :

- notions de niveaux de bruits de choc,
- synthèse des réglementations et critères applicables en Belgique et en France,
- rôle du revêtement de sol,
- principe de la chape flottante et de la chape sèche,
- concepts constructifs à hautes performances pour les planchers légers.

15h30 / 17h

Isolation aux bruits des façades :

- évaluation des risques acoustiques liés à la construction bois pour les façades.

Réverbération et correction acoustique :

- isolation acoustique versus correction acoustique,
- le bois comme matériau pour la correction acoustique.

Cette formation vous est proposée dans le cadre du projet Interreg V « FormaWood ». Rendez-vous sur le site internet www.formawood.eu pour tout savoir sur les thèmes, dates et lieux de formations !